

Pour qui donc les 29 000 résidences principales qui doivent être construites en Paca chaque année ?

écrit par Christine Tasin | 14 juillet 2019



Pour qui donc les 29 000 résidences principales qui doivent être construites en Paca chaque année ?

Merci à Jolly Rodgers de nous avoir indiqué le lien ci-dessous. Nul doute que la même chose est prévue pour chaque région française...

Et ils se foutent ouvertement de nous : *“si les tendances socio-démographiques se prolongeaient”*... Parce que les Français d'origine, tout à coup, se mettraient à faire 5 enfants par couple ?

Cette phrase est également remarquable : *“dans ce scénario central, la croissance démographique associée au vieillissement de la population régionale générerait environ 11 000 ménages supplémentaires chaque année d'ici 2030.* Comprenez qui pourra... Les personnes âgées qui sont déjà logées génèreraient des ménages supplémentaires ?

Pour répondre aux besoins des personnes actuellement mal logées et faire face à la hausse du nombre de ménages, **il faudrait produire environ 29 000 résidences principales par an entre 2018 et 2030 en Provence-Alpes-Côte d'Azur si les tendances socio-démographiques se prolongeaient.**

Cette production passerait par des constructions neuves et des rénovations sur le parc existant. Dans ce scénario central, **la croissance démographique associée au vieillissement de la population régionale générerait environ 11 000 ménages supplémentaires chaque année d'ici 2030.**

Lire l'étude de l'INSEE réalisée avec la DREAL PACA et le Conseil régional : [Etude INSEE n°72 – juillet 2019](#) (format pdf – 1.8 Mo – 04/07/2019)

Voir le [Communiqué de presse du 4 juillet 2019](#) (f

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/entre-29-000-et-35-000-residences-principales-a-a12087.html>

Les choses sont un peu plus précises ci-dessous. Et on y ose enfin parler du remplacement de population : *Axé sur le maintien des jeunes dans le territoire et l'arrivée d'une nouvelle population en âge de travailler pour atténuer le phénomène de vieillissement*, l'accueil des nouveaux habitants sera priorisé au sein des centralités urbaines plutôt que dans leurs couronne **Les endroits clé, pour cette augmentation de population, Draguignan, Marseille, Nice, Toulon.** Pas tout à fait un hasard si l'on regarde déjà le taux d'immigrés et le nombre de mosquées de ces villes...

35 000 résidences principales à produire chaque année d'ici 2030, soit près de 400 000 nouveaux logements ! 400 000 nouveaux logements, en admettant que chacun abritera une famille de 5 personnes, c'est 2 millions de nouveaux logements

de nouveaux venus dans la seule PACA...

Si je fais une péréquation à l'échelle de la France, ils prévoiraient donc entre 10 et 20 millions nouveaux habitants en 10 ans.

Mais le Grand Remplacement n'existe pas, c'est un fantasme d'extrême-droite...

Entre 29 000 et 35 000 résidences principales à produire chaque année d'ici 2030

Pour répondre aux besoins des personnes actuellement mal logées et faire face à la hausse du nombre de ménages, il faudrait produire environ 29 000 résidences principales par an entre 2018 et 2030 en Provence-Alpes-Côte d'Azur si les tendances socio-démographiques se prolongeaient. Cette production passerait par des constructions neuves et des rénovations sur le parc existant. Dans ce scénario central, la croissance démographique associée au vieillissement de la population régionale générerait environ 11 000 ménages supplémentaires chaque année d'ici 2030. De leur côté, les changements de comportement de cohabitation n'ajouteraient que 1 000 ménages par an.

Proportionnellement, la production de résidences principales devrait être la plus élevée dans la zone d'emploi de Draguignan. Elle serait la plus importante en volume dans celles de Marseille-Aubagne, Nice et Toulon. Dans le scénario socio-démographique haut adopté dans le cadre du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), un peu moins de 35 000 résidences principales seraient à produire chaque année d'ici 2030 dans la région.

Il s'agirait à la fois de satisfaire les besoins qui résultent de l'accroissement du nombre de ménages et de résorber le mal-logement actuel. Selon le scénario central, la région compterait 11 900 ménages supplémentaires par an d'ici 2030

correspondant à un besoin d'autant de résidences principales (figure 1). **Si la fécondité, l'espérance de vie, les échanges migratoires et la décohabitation étaient plus favorables qu'actuellement** (hypothèses hautes retenues dans le SRADDET), les besoins annuels en production de logement pour les ménages supplémentaires seraient de 16 400 d'ici 2030.

Axé sur le maintien des jeunes dans le territoire et l'arrivée d'une nouvelle population en âge de travailler pour atténuer le phénomène de vieillissement, l'accueil des nouveaux habitants sera priorisé au sein des centralités urbaines plutôt que dans leurs couronnes.

Un objectif du SRADDET est de produire environ 30 000 logements par an dont au moins 50 % dans les territoires métropolitains. La moitié de cette production de logements devra être consacrée à du logement abordable à destination des jeunes et des actifs.

http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/etude_insee.pdf